

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X		24X		28X		32X	

XII^{me} ANNÉE

1896



1^{er} AVRIL

No. 4

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

Terre Sainte

CONNAITRE DIEU ET JESUS-CHRIST

VOILÀ LA VIE ÉTERNELLE

XXXVI

L'ADORATION DES MAGES

(Suite)

LA sainte famille est restée à Bethléem jusqu'à l'arrivée des Mages. Mais est-elle demeurée aussi dans l'étable de la Nativité pendant plus d'une année ?

Cela ne paraît guère probable. L'affluence du monde venu à Bethléem, affluence qui avait obligé Marie et Joseph de se retirer dans la grotte, n'a pu durer un aussi long espace de temps ; dès lors, cette foule partie, la sainte famille a dû trouver un gîte plus convenable. C'est le sentiment — très raisonnable — de S. Epiphane. D'autre part, les merveilles, qui avaient accompagné la naissance du Sauveur, avaient été divulguées

par les bergers. Est-il, dès lors, croyable que les habitants de la petite cité eussent laissé longtemps, dans une détresse aussi grande, l'Enfant dont le Ciel avait proclamé hautement les admirables destinées ? Non, sans doute. Aussi S. Mathieu nous dit-il que les Mages trouvèrent le Sauveur dans une *maison*, peut-être dans une maison voisine de la grotte. Les historiens anciens nous apprennent, en effet, que les grottes de la Palestine étaient souvent jointes à des demeures habitables. On en a un exemple remarquable dans la sainte maison de Nazareth qui était bâtie près d'une grotte.

Étant entrés dans cette maison, les Mages, éclairés intérieurement par la grâce divine, reconnurent, dans l'Enfant si pauvre, le Sauveur promis depuis le commencement du monde. Suivant l'usage oriental, ils se prosternèrent à ses pieds, la face contre terre, et ils l'adorèrent. Et comme, en Orient, on ne se présente jamais devant un roi sans lui offrir quelque chose, ils ouvrirent les caisses où étaient renfermés leurs trésors et, pour présents, lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe, qui formaient alors les produits les plus précieux du commerce oriental. Jésus est donc traité en *roi* par les Mages : ces présents sont une reconnaissance publique de la royauté de Jésus-Christ. D'autre part, dans les desseins de la Providence, ils devaient servir à pourvoir aux besoins de la sainte famille pendant sa fuite en Égypte. Adorable Providence ! nous vous perdons trop souvent de vue : pourquoi le vrai serviteur de Dieu s'inquiéterait-il de l'avenir ? Le Seigneur, le meilleur des pères, pourrait-il ne pas procurer à ses enfants les moyens dont ils ont besoin pour exécuter sa sainte volonté ?

Trop droits pour soupçonner la perfidie d'Hérode, les Mages se proposaient de retourner vers ce roi cruel, comme il avait été convenu : mais Dieu les instruisit en songe, leur fit connaître le piège qui leur avait été tendu : c'est pourquoi ces loyaux serviteurs de Jésus s'en retournèrent chez eux par un autre chemin. Apprenons de là que nous ne sommes pas obligés de tenir notre parole quand de graves inconvénients devraient en résulter pour les intérêts de Dieu.

LA FUITE EN ÉGYPTE

En même temps, l'ange ordonnait à saint Joseph de prendre Jésus et sa Mère et de fuir sans tarder en Égypte. Le saint

Patriarche obéissait sur-le-champ et entreprenait sans réplique un long voyage qui dura plusieurs semaines. Bethléem est en effet à plus de 70 lieues de Péluse, ville frontière de l'Égypte, et à plus de cent lieues d'Héliopolis, lieu d'exil de la sainte famille, suivant les antiques traditions.

Le plus grand nombre des écrivains catholiques pense que Jésus demeura en Égypte une couple d'années. Et de fait, au témoignage de l'Évangile, il y resta jusqu'à la mort d'Hérode. Ce n'est qu'après cette mort que l'ange réapparut à saint Joseph et lui dit : " Retourne en la terre d'Israël, car ils sont morts ceux qui cherchaient la perte de l'enfant. " — Or, on connaît la date exacte de la mort d'Hérode, cette date nous oblige en effet à mettre près de deux ans d'intervalle entre elle et le moment du départ de la Sainte Famille pour l'exil.

Les paroles évangéliques : " ils sont morts ceux qui cherchaient la mort de l'enfant, " nous avertissent qu'Hérode n'était pas seul à vouloir faire mourir le Sauveur, et qu'il avait des complices de sa politique criminelle. Ces complices étaient morts, sans doute, avant lui, de sorte qu'aussitôt après son décès, l'ange a pu dire au pluriel et sans exception : *Ils sont morts*. Il ne peut s'agir ici des prêtres et docteurs juifs qui haïssaient ce méchant prince et qui, du reste, n'avaient encore aucun prétexte de détester Jésus : il doit être question ici du frère d'Hérode, du tétrarque Phéroras et d'Antipater, fils aîné d'Hérode et futur héritier du trône. L'un et l'autre ayant comploté la mort d'Hérode furent victimes de leur noir dessein. Phéroras but, sans le savoir, du poison préparé pour son frère, et en mourut. Quant à Antipater, son père le fit mourir, peu de jours avant que lui-même, rongé par une affreuse maladie, ne comparût devant le Juge Suprême. Ces trois princes aussi perfides l'un que l'autre, bien que se détestant mutuellement, se réunissaient toutefois dans une haine commune contre Notre-Seigneur ; la mort les emporta tous trois en peu de temps, montrant ainsi que nul ne peut prévaloir contre Jésus-Christ.

(A suivre)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

A PROPOS DE SES STIGMATES

(Suite)

JE vais plus loin. - Sans doute. Elie ne parle pas *explicitement* de l'existence des clous dans les membres de saint François, néanmoins il la laisse entendre. Soit dit en passant : M. le professeur, en commentant le texte d'Elie, ne touche pas à ces mots : *et clavorum nigredinem ostendentes*. Pourquoi ? Ensuite, que signifient-ils ? Que les cicatrices d'où les clous auraient été retirés, comme le veut M. le professeur (ce qu'il faudrait prouver, et qu'en attendant je nie.) ne conservaient que l'empreinte noirâtre des clous ? Je ne le pense pas, et pour deux raisons. D'abord, parce que si les clous avaient laissé leur empreinte et leur couleur, dans les mains et les pieds du saint, la lance, elle aussi, aurait dû, logiquement, laisser son empreinte et sa couleur dans la plaie du côté. Or, ceci n'eut pas lieu : la plaie du côté était de couleur *rouge*, comme en témoignent les Trois Compagnons, Célano et saint Bonaventure : celui-ci dit même qu'elle ressemblait à une *rose rouge* : *ut vernans roseus flos ruberet*. En outre, aucune lance ne fut véritablement enfoncée dans le côté du saint, ni n'en fut véritablement retirée : pareillement, des clous de fer ne perforèrent point ses pieds et ses mains, ni n'en furent arrachés. Donc, la plaie latérale ne pouvait conserver la couleur de la lance. Donc, jusqu'à preuve du contraire, les plaies des mains et des pieds ne conservaient pas, ni ne pouvaient conserver seulement la couleur et la figure superficielle des clous. Elles conservaient quelque chose de plus.

“M. le professeur, lui-même, le dit. Et c'est là ma deuxième raison. Notre contradicteur soupçonne “que la forme des stigmates, chez saint François, implique une *tuméfaction*” c'est-à-dire une *enfure*, une *grosseur* sur les mains et sur les pieds. Sur quelle autorité parle-t-il de *tuméfaction* ? Elie n'en dit rien non plus que Célano, etc. Mais encore quelle forme aurait pu avoir cette enfure ? Puisque nous devons admettre de vraies plaies, des ouvertures dans les membres de saint François, il s'en suit, *si les clous ont été retirés*, (ce qui est toujours à prouver,)

que les rebords, ou les lèvres des plaies non fermées, devaient former une sorte de bourrelet sur les pieds et les mains. Comme cela eut lieu, au dire de saint Bonaventure, pour la plaie du côté (*VULNUS autem lateris rubrum, ET AD ORBICULARITATEM QUAMDAM carnis contractione, REDUCTUM rosa quaedam pulcherrima videbatur*. Mais rien de pareil n'est mentionné par Elie, ni par Céline et consorts, à propos des clous. Donc, cette *tuméfaction*, dans les mains et sur les pieds du saint, est de pure imagination, à moins qu'on n'entende par elle la tête des clous. Donc, si Elie ne parle pas explicitement de ceux-ci, *il ne le nie pas non plus* ; il les laisse soupçonner, (M. le professeur est obligé d'en convenir,) en disant : *et clavorum nigredinem ostendentes*. Ce qu'on doit traduire ainsi : "et montrant que les clous étaient noirs."

Elie ne mettait pas en doute l'existence des clous ; il signalait seulement leur couleur, tout comme Céline, les Trois Compagnons et saint Bonaventure. Céline nous donne la raison de ce signalement : "*Cum . . . caro ejus candidior esset facta, CERNERE MIRABILE ERAT in medio manuum . . . SIMUL IPSOS CLAVOS, ex ejus carne compositos, FERRI RETENTA NIGREDINE . . .*" Tout le corps du saint, d'un teint foncé durant sa vie, était devenu, après la mort, d'une blancheur éclatante ; on admirait donc, à bon droit, en même temps, dans une chair *devenue si blanche*, des clous, formés de cette même chair, *conservant* une couleur *noire*. Notez qu'Elie mentionne, lui aussi, cette transformation du teint naturel de saint François. Dès lors, s'il fait remarquer la couleur des clous, c'est qu'elle lui paraît, ainsi qu'aux autres témoins du fait, étonnante, admirable.

"Ajoutons un dernier témoignage pour prouver qu'Elie n'a nullement nié l'existence des clous de saint François.

"En 1227, il arriva à Assise un pèlerin d'une grande distinction, Luc de Tuy, venant de Rome, de Constantinople et de Jérusalem. *Il eut de longs entretiens avec le frère Elie, sur la vie, les souffrances et la mort de saint François* ; il recueillit tous les témoignages et s'en servit, quelques années plus tard, dans son livre contre les Albigeois. Voulant prouver que Jésus-Christ a été attaché à la croix avec quatre clous et qu'il a reçu le coup de lance au côté droit, il s'exprime ainsi : "Produisons, pour mieux éclaircir cette vérité, les Stigmates du B. S. François." (Chavin de Malan, *S. François d'Assise*, chap. XIV, p. 327.)

Je ne rapporterai pas le texte de cet auteur, qui ne fait que citer Célano, et dit positivement : “ *Ce n'étaient pas seulement des ouvertures faites par des clous, mais c'étaient des clous mêmes, formés de sa chair.* ” (Voir aussi : le P. CANDIDE CHALIPPE, *Vie de saint François.*)

BREF DE BEATIFICATION

DU

BIENHEUREUX THÉOPHILE DE CORTÉ

LÉON XIII PAPE

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE

L'ILLUSTRE famille des franciscains a été fidèle au salutaire et fructueux conseil que Notre Rédempteur donna à ses disciples pour leur faire prendre, grâce au mépris de ce qui passe, un chemin plus assuré vers le ciel : *Si tu veux être parfait, avance, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor au ciel.*

A aucune époque cette famille n'a manqué d'hommes nobles, riches, estimés, généreux, qui ne voulant posséder aucun bien de la terre, n'hésitent pas à rejeter loin d'eux toutes les richesses périssables et passagères, qui d'ordinaire sont le but vers lequel tendent sans cesse le commun des mortels. C'est avec justice et raison, que, parmi ces hommes, nous comptons le Vénéral serviteur de Dieu, Théophile de Corté, prêtre profès des Mineurs observants de l'ordre de St François, qui, étant parvenu à un suprême degré de perfection chrétienne, a admirablement illustré l'ordre Séraphique. Né en Corse le 30 octobre 1676 de parents qui faisaient reluire en eux la gloire et les vertus de leurs ancêtres, il reçut au baptême le nom de *Blaise*. Son père se nommait Jean Antoine de Signori, sa mère Marie Madeleine Orrighi. Après avoir reçu de ses parents le germe de toutes les vertus, il le fit tellement s'accroître, que dès sa plus tendre jeunesse, il se fit admirer et par son amour pour la vertu et par l'innocence de sa vie.

Aux amusements de l'enfance, il préférait la solitude et le silence. Son plaisir à lui, était d'aller à l'église prier à deux genoux, et d'exhorter ses compagnons à de pieux exercices. Il avait à peine franchi le seuil de l'adolescence que déjà il pensa à entrer dans la famille franciscaine ; il découvrit son dessein à

ses parents, mais n'éprouva pendant longtemps qu'une vive résistance.

Mais Dieu, agréant ses désirs, soutint son courage, jusqu'à ce que, vaincus par ses vertus et sa tenace persévérance, ses parents consentirent à sa pieuse demande. C'est pourquoi le 21 septembre 1695, il s'enrola dans l'ordre des Mineurs franciscains de l'Observance, dans le couvent même de sa ville natale.

Avant revêtu l'habit grossier de bure, il donna son nom de *Béat*, pour prendre celui de Théophile, nom d'ailleurs bien symbolique de l'amour qu'il professait envers Dieu. Il commençait à peine son noviciat que déjà, au début de cette vie de pénitence, il atteignait à une haute perfection chrétienne. Zélé observateur de la discipline religieuse, jamais il ne la transgressa, même dans les petites choses. A l'œuvre toujours le premier, il était toujours, pour satisfaire son humilité, le dernier dans l'ordre de préséance, ce qui le fit regarder non-seulement par les novices, mais aussi par les plus anciens religieux, comme le type parfait de la vie séraphique.

Tandis qu'il priait, son cœur était tellement enflammé de l'amour de Dieu, que de ses lèvres et de ses yeux s'échappaient des rayons de flammes. Il aimait à honorer la Mère de Dieu par de doux exercices de piété, et son plus grand plaisir était d'appeler du beau nom de Mère la Vierge Immaculée. Après sa profession solennelle qui eut lieu dans son pays natal, il se rendit à Rome où il resta une année entière uniquement occupé à ses études qu'il alla continuer à Naples avec le plus grand succès. Ce fut dans cette même ville que, pour la première fois, il offrit à Dieu le St sacrifice de la Messe. Pendant le cours de ses études, comme il ne négligeait rien pour acquérir la vertu et la piété et arriver à la perfection, il fit tous ses efforts pour orner son esprit des connaissances humaines. Ses progrès, tant en humanité qu'en philosophie et en théologie, furent tels qu'en très peu de temps il mérita le titre de "Lecteur." Mais bientôt s'ouvrit pour Théophile un plus vaste champ où il put étendre et exercer admirablement sa vertu en manifestant son amour envers Dieu et le prochain.

Voulant en effet vaquer aux exercices spirituels avide d'humiliations et d'austérités, il demanda avec instance à ses supérieurs d'habiter, près de Subiaco, un lieu caché et obscur où il avait remarqué que ses frères menaient une vie plus sainte et plus austère. Ses désirs exaucés, il s'adjoignit un frère bien pieux et d'une innocence semblable à la sienne, le bienheureux Thomas de Cora, et se le proposa comme le compagnon de ses travaux apostoliques, et comme un aiguillon qui devait stimuler sa sainte émulation. Tout ceci lui valut la charge épineuse de rétablir dans quelques couvents et maisons de son ordre la discipline de la stricte observance.

La chose ne manquait pas de difficultés ; mais poussé par un zèle ardent, et sachant unir la gloire de Dieu au bien de ses frères, il parvint, par son courage vif et inflexible, à obtenir le résultat demandé. Le premier couvent où il fit refleurir l'ancienne ferveur, fut celui de Crostomerino. Il alla ensuite dans son pays natal où il construisit un couvent et se fit remarquer par son zèle apostolique, surtout à Tuccecchio, ville de l'Étrurie, située dans les confins du diocèse de San-Miniato. Ce saint homme, justement appelé par les franciscains le propagateur des lieux de retraite, voulant allumer dans le cœur de ses compagnons l'amour des exercices de piété et de l'observance de la discipline régulière, pensa que le meilleur moyen d'arriver à ce but était de pratiquer lui-même les conseils qu'il prêchait aux autres, la parole unie à l'exemple, ayant toujours un plus grand poids. C'est pourquoi il s'appliqua avec le plus grand soin à la pratique de toutes les vertus, principalement de la pauvreté, de l'obéissance, de la chasteté et de la charité. Il porta si haut l'amour de la pauvreté, qu'il exigea toujours les choses les plus médiocres soit pour la nourriture, soit pour le culte.

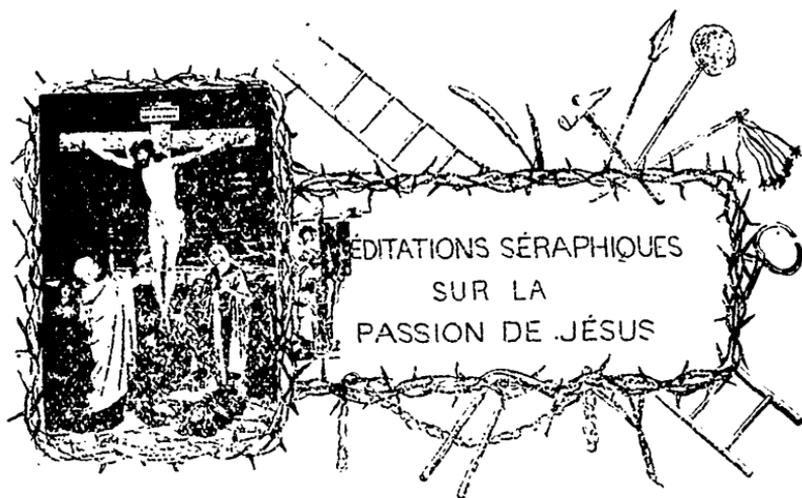
Vêtu de vieux habits rapiécés, il allait souvent de porte en porte mendier le pain nécessaire à l'entretien de sa communauté. Pour ce qui regarde l'obéissance, jamais il ne mit le moindre retard à exécuter l'ordre des prélats, alors même qu'il était supérieur. Il observa toujours religieusement les préceptes de la règle franciscaine et protégea son ingénue simplicité et ses mœurs candides, par des mortifications corporelles et une très sévère abstinence. Que dirons-nous de sa charité ? Sa coutume était de visiter les malades, d'assister les moribonds jusqu'à leur dernier soupir, de secourir les malheureux et les indigents, de fortifier de ses conseils ceux qui étaient éprouvés par quelque calamité, en un mot de venir en aide à son prochain selon que le besoin l'exigeait.

Ce n'était pas seulement à ses frères, en effet, que le Vénéral serviteur de Dieu, Théophile, procurait l'édification et par ses paroles et par ses exemples, mais aussi à tout le peuple chrétien pendant les voyages qu'il était obligé de faire. Le président du diocèse de San-Miniato et les autres chefs de l'Étrurie, poussés par la renommée de sa sainteté, vinrent profiter de ses missions et de ses exercices spirituels. La persévérance et la rigueur avec lesquelles Théophile remplissait la charge qu'on lui avait confiée étaient telles que rien ne l'arrêtait, ni la faiblesse de sa constitution, ni la difficulté des routes, ni la malpropreté des maisons où il était logé, ni l'intempérie des saisons. L'été comme l'hiver il parcourait les villes, les bourgs et les campagnes, pour y porter la parole de Dieu.

Mais aussi, de tant de pénibles travaux, retira-t-il de nombreux et d'excellents fruits. Partout où il prêchait, grâce à son indus-

trie, toutes les inimitiés cessaient, les vices les plus enracinés étaient arrachés, la paix rendue au foye. domestique, les mœurs ramenées au droit chemin, la piété augmentée, le désir du salut réveillé. Aussi est-ce à bon droit qu'il est appelé l'apôtre de Fucecchio et du diocèse de San-Miniato.

(A suivre)



LE VRAI REPENTIR

SUR LE CHEMIN DE LA CROIX

PRÉLUDE



COMPRENANT leur faute, Judas va se pendre, saint Pierre pleure. Jésus va donc mourir. La foule vocifère, la croix attend sa victime. Avant de se livrer aux bourreaux, Jésus jette un long regard attristé sur cette foule où il ne trouve que haine et blasphèmes.

— Mon enfant, j'ai cherché un consolateur, et n'en ai point trouvé. C'est à toi que je m'adresse. Viens au Calvaire avec moi, et vois combien je t'aime et combien tu me fais souffrir.

— O Jésus, vous avez les paroles de vérité : je crois en vous ; vous êtes l'agneau qui effacez les péchés du monde, j'espère en vous ; vous êtes hélas ! la victime de mes péchés, je vous aime et je pleure : ayez pitié de moi.

I



ATTENDEZ-LE disparaître, crucifiez-le ! Pas d'examen, pas de justice, pas de pitié pour Jésus. Rien que de la haine pour ce Dieu, de l'injustice contre cet Agneau d'innocence, de l'ingratitude envers ce Bienfaiteur !

— Mon enfant, je m'attendais à une sentence de justice, et voilà l'iniquité, voilà des cris, voilà la cruauté ! que t'avais-je fait, pour être condamné à mort par tes péchés mortels ? N'oublie pas qu'à mon tour je serai ton juge bientôt. Mais moi, je ne veux pas te condamner : viens au tribunal de ma miséricorde par des confessions fréquentes et bien faites.

— O Jésus, mes péchés sont plus nombreux que les cheveux de ma tête et mes confessions ont été rares et mal faites. Pardon d'avoir tant insulté à votre miséricorde. Je vous promets de me confesser souvent et de m'y préparer tous les soirs en faisant l'examen de conscience.

II



RÉSIGNÉ, plein d'amour, Jésus prend sa croix et marche, mais il ne peut que la traîner tant il est affaibli.

— Mon enfant, je savais que la croix était un bois d'ignominie, et pour te sauver, je n'ai pas rougi de passer pour un malfaiteur en la portant sur mes épaules. Toi qui as péché, si tu veux venir après moi, renonce-toi, prends ta croix et suis-moi. Tu n'as pas eu honte de faire le mal, ne rougis point de révéler la lèpre de ton âme. Va, et montre-toi au prêtre par une confession humble et sincère.

— O Jésus, vous voilà livré à l'opprobre pour moi, il est temps que je sorte du silence et des réserves calculées de mon orgueil au tribunal de la pénitence. Je me lèverai, j'irai à mon Père et

je lui dirai toutes mes transgressions sans cacher aucune de mes iniquités. " Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre enfant. "

III



peine a-t-il pu avancer sous sa lourde croix que Jésus, heurtant contre un roc, s'affaisse ruisselant d'une sueur sanglante, haletant et près d'expirer. Et les cruels spectateurs ont le courage d'en rire !

— Mon enfant, le pécheur multiplie ses crimes et il rit. Toi-même, tu péches si aisément, tu te confesses si froidement, tu retombes si facilement ! Ah ! si tu savais combien c'est un grand malheur d'abandonner ainsi le Seigneur ton Dieu. Si tu savais combien le péché pèse lourdement sur mes épaules ! Prends pitié de ton Sauveur et cesse de m'accabler ainsi.

— O Jésus, il faut bien que le péché soit une chose abominable pour vous affliger ainsi. Et je n'y songeais pas ! . . . Mon Sauveur bien-aimé, relevez-vous et pardonnez-moi. Je déteste le péché plus que tous les maux de ce monde ; j'aimerais mieux tout perdre et tout souffrir que de vous offenser encore à l'avenir.

IV



N'EMPÊCHEZ point la Mère de douleur d'embrasser ce Fils chéri avant sa mort. Vous avez condamné Jésus, donc Marie elle aussi devra être crucifiée et mourir. Perdre la vie de cet Enfant adoré, n'est-ce pas plus, pour une telle Mère, que de perdre sa propre vie ?

— Mon enfant, quand tu calculais avec le tentateur, nous étions là, ma Mère et Moi, espérant être épargnés de toi. Tu t'es livré au mal : sais-tu ce que tu as fait ? Vois mes plaies, regarde ta Mère dont les yeux sont tout rouges de larmes et dont le cœur est transpercé d'un glaive.

— O Jésus, je comprends ma cruauté. Vous êtes si bon, Marie est une mère si tendre : c'est trop de barbarie de ma part. Je tombe à vos pieds, pardon ! O Mère de pitié, soyez le refuge du plus coupable des pécheurs, et je serai désormais le consolateur de la plus affligée des mères.

V



AIMABLE comme il l'est, Jésus va mourir en chemin, s'il n'est secouru. Ce serait trop de déception pour les bourreaux qui veulent jouir de son crucifiement. Siméon de Cyrène est donc requis de porter la croix après Jésus, mais il ne s'y prête que par force.

— Ainsi, mon enfant, je vois à mes pieds des pécheurs amenés par la crainte servile plutôt que par le repentir de leurs péchés. Ils resteraient dans le mal s'il n'y avait pas d'enfer. Et voilà comment je suis payé de tant d'amour et de miséricorde. Que faut-il donc que je fasse pour avoir des amis et non des esclaves ? O mon enfant, si tu te repens, repens-toi surtout par amour. Le joug de mon ame . . . est si doux et si léger !

- O Jésus, mon cœur est brisé de vous avoir reconnu et de vous avoir offensé, vous si bon et si aimable ! . . . Ah ! quand même il n'y aurait pas d'enfer pour me menacer, je ne cesserais plus de vous demander pardon en pleurant. Je vous aime, ô mon Jésus, ne repoussez pas un cœur contrit et humilié.

VI



TOULANT aux pieds la crainte et la fausse honte, Véronique a forcé la haie des soldats. En essayant Jésus elle a protesté contre la haine et l'indifférence qui accablent cette aimable Victime. Et Jésus a compris cet acte d'amour intrépide, puisqu'il l'a

récompensé par le miracle de la sainte face.

— Mon enfant, Judas s'est approché de mon visage, mais pour me trahir : le soldat m'a touché la face, mais pour l'ensanglanter par un soufflet brutal. N'y aurait-il donc autour de moi que des ennemis ? Ah qu'il est dur de tant aimer et d'être si peu compris ! O ma vigne chérie, je t'avais plantée avec tant de soin, comment ne m'as-tu donné que de l'amertume ? J'ai nourri des enfants avec tendresse, et ils ont méprisé mon amour. Le bœuf, la bête de somme ont connu leur maître, moi je reste inconnu, je ne suis qu'un étranger pour les miens. O mon enfant, refuseras-tu toujours ton cœur à ton Dieu qui le mendie parmi de si cruelles angoisses ?

- Jésus, j'ai soif de beauté, comment se fait-il que je ne vous aie pas encore aimé, vous le plus beau des enfants des hommes ?

Vous êtes la bonté infinie, vous m'avez aimé le premier vous êtes venu allumer sur terre le feu de la charité, comment se fait-il que mon cœur n'ait pas compris le vôtre ? Hélas ! j'ai abandonné la source d'eau vive pour m'abreuver aux eaux bourbeuses. Non-seulement je ne vous ai pas aimé, mais je vous ai déchiré le cœur par mes péchés. Mon Dieu, que vous êtes bon, et qu'on est donc coupable de tant vous offenser !

VII



FRÉREUX que l'on ait osé aimer et consoler Jésus devant eux, les soldats le poussent brutalement. Il chancelle et tombe, et de sa poitrine s'échappe un cri étouffé comme la douce plainte d'un agneau qu'on égorge.

— Mon enfant, il faut bien que je tombe puisque je n'ai pas les préférences de ton cœur. Il faut bien que je rampe à tes pieds puisque c'est une idole d'or ou de chair qui reçoit tes hommages. Tu ne peux servir deux maîtres. Enfant bien-aimé, à quoi donc m'as-tu comparé, moi ton souverain bien ? Faudrait-il toujours que je sois au-dessous de Barabbas ? Tu aimes donc mieux perdre ton Dieu qu'une vile créature ?

— O Jésus, vous êtes mon bien suprême, et le péché qui me sépare de vous est le souverain mal. Je ne l'avais pas compris. . . pardon ! . . . Je deteste sans exception tous les péchés que j'ai commis et je veux fuir toutes les occasions qui me feraient retomber. O mon Roi, ô mon Bien-Aimé choisi entre mille, vous êtes mon tout, je vous aime de toute ma volonté, de toutes mes tendresses, de toute l'énergie, de toutes les facultés de mon âme.

VIII



la vue de tant de douceur dans la Victime et de tant de férocité dans les bourreaux, les filles de Jérusalem éclatent en gémissements. Mais que sert de pleurer sur les effets quand on reste insensible à la cause qui les a produits !

— Mon enfant, il y a deux fausses contritions : celle qui se contente d'une formule récitée par les

lèvres ou qui réside uniquement dans la sensibilité extérieure, et celle qui n'est déterminée que par un motif naturel. Si tu veux te repentir en esprit et en vérité, sois sincère et surnaturel dans ta douleur. C'est de la volonté que viennent les crimes. Tu seras sincère si c'est ta volonté qui souffre. Tu seras surnaturel si tu es touché de mes intérêts qui sont ceux de ton âme.

— O mon Bien-Aimé Jésus, je le vois bien, il y a longtemps que vous auriez dû me maudire comme le figuier stérile, si vous n'aviez été si bon. Vous êtes venu me demander des fruits de pénitence, et je ne vous ai donné qu'un vain feuillage. Et pourtant mes fautes n'ont pas eu une simple apparence, mais la plus triste réalité. Ah ! je vous en supplie, faites que mon cœur contrit déplore et répare ce que mon cœur coupable a commis envers vous.

IX



LÉCHIR, et tomber encore, se relever puis retomber toujours : voilà donc le sort du Tout-Puissant qui porte l'univers ! Jésus râle à terre, et ses ennemis triomphent, en se moquant de sa faiblesse !

— Mon enfant, ton esprit est prompt à promettre, mais ta chair est faible. Que de rechutes précipitées après tant d'absolutions reçues ! Et pourtant, je ne te demandais pas de résister jusqu'au sang. N'entends-tu pas que je suis blasphémé à cause de toi ? Tes défections sont un scandale pour les âmes et un affront pour ma puissance. Sera-t-il vrai que je n'obtiens pas des miens la fermeté et la persévérance que le démon se vante de trouver dans ses serviteurs ?

— O Jésus, je ressens l'injure que je vous ai causée. Il faut que je la répare ; ma volonté est à vous : aidez-moi. Autant que je me suis donné au péché, autant je mettrai d'énergie à vous servir et à combattre pour vous rester fidèle. Ni les souffrances, ni la mort ne pourront à l'avenir me séparer de Jésus mon Maître et Sauveur bien-aimé.

X



L'AGNEAU est dépouillé avant l'im-molation. Les plaies de Jésus sont à vif. Les soldats ont donc assouvi leur cruauté et leur convoitise en même temps.

— O mon enfant, je suis à toi, pourquoi donc n'es-tu pas à moi ? Pour être tout à toi, je me suis arraché à ma Mère bien-aimée,

Je suis monté nu sur la croix et je reste dans l'Eucharistie, extérieurement privé de ma puissance et de ma gloire. Et tu ne veux pas être tout à moi, parce qu'il faudra te séparer de cette occasion de péché, de cet argent coupablement acquis et de cette habitude tyrannique ? Si quelqu'un ne renonce pas à la créature par amour pour moi, il n'est pas digne de moi.

O Jésus, vous avez tout sacrifié et je diffère toujours de rompre avec le péché. Prenez-moi de force, brûlez et tranchez, pourvu que mon cœur soit enfin tout à vous.

XI



Il faut que Jésus, étendu sur la croix, présente aux bourreaux ses mains puis ses pieds. Les clous anguleux les fixent à ce lit de douleur inondé par les flots du Précieux-Sang. Des blessures et des clous : voilà le seul point d'appui pour Jésus sur cette

terre de haine et d'ingratitude !

— Mon enfant, je n'ai pas un bras ami qui me soutienne dans ma douleur. Chacun se livre au plaisir défendu, on me laisse seul à expier. Le serviteur veut être au-dessus du Maître et le coupable prétend être mieux traité que l'Innocent. O mon enfant, veux-tu toi aussi périr en repoussant la pénitence ? Ne m'abandonne plus ainsi dans ma Passion, viens à moi comme François d'Assise et comme lui je te serrerai dans mes bras.

— O Jésus, marquez mon âme de vos stigmates, c'est là le signe du Dieu vivant. Par amour pour vous, et en haine de mes péchés, j'accepte la pénitence sacramentelle que m'impose votre ministre, j'accepte la pénitence légale que me prescrit votre Eglise, j'accepte les pénitences quotidiennes que m'envoie votre Providence. Aidé de votre grâce, j'y ajouterai la pénitence volontaire afin de compléter en moi ce qui manque à votre Passion.

XII



À et outragé jusqu'au dernier soupir, Jésus agonise et rend son âme dans la plus amère des morts. Mais l'amour ne meurt pas : ses yeux restent fixés sur les pécheurs bien aimés pour lesquels il a prié et donné sa vie.

— Mon enfant, je dors, mais mon cœur veille. L'amour est plus fort que la mort, ce n'est pas l'infamale malice des hommes qui peut les

vaincre. Tu as été bien cruel envers moi, c'est vrai, tu m'as crucifié par tant de péchés mortels ! Mais je t'aime toujours, et tu ne sais pas combien. Regarde bien ta victime et ne lui refuse pas l'amour de ton cœur repentant.

— O Jésus, moi aussi je vous aime, moi aussi je veux mourir pour vous. Je mourrai à cet orgueil qui vous a condamné, je mourrai à ces affections coupables qui vous ont dépouillé, je mourrai à cette sensualité qui vous a flagellé et crucifié. Orgueilleux et sensuel, ce n'est plus moi qui dois vivre, c'est Jésus humble et souffrant qui vivra en moi.

XIII



RARDEAU précieux, le corps de Jésus-encore chaud et humide de sang passe des bras de la croix à ceux de Joseph et de Jean, à ceux de Marie et à ceux de tous les pécheurs convertis.

— Mon enfant, tu m'as cloué à la croix par le péché : ne me laisse pas longtemps sur mes clous, hâte-toi de faire une bonne confession. Tu m'as percé les pieds, les mains : à toi de panser mes blessures en réparant tes injustices, tes médisances, tes calomnies et tes scandales. Tu m'as percé le cœur : à ton cœur d'être énergique au moment de la tentation. Ma grâce te suffit, mon amour te récompensera.

— Bien-Aimé Jésus, j'appliquerai mon crucifix à mes lèvres ou à mon cœur dans les tiédeurs, les tentations et les découragements. Je l'embrasserai longtemps le soir avant mon sommeil. J'y collerai mes lèvres expirantes au moment de la mort. Et cela voudra dire : Je vous aime, ô mon Sauveur, réchauffez-moi, soutenez-moi, encouragez-moi, apprenez-moi à bien mourir.

XIV



VAINQUEURS pour toujours comme ils le croient, les ennemis de Jésus ont scellé la pierre du tombeau, et voilà que trois jours après, ce tombeau est vide, Jésus est ressuscité et il règne à jamais.

— Mon enfant, le cœur de l'impie est un tombeau dont l'entrée est scellée pour moi par l'obstination. L'impénitent dit : j'ai la paix ! parce qu'il n'entend plus ma voix. Mais c'est la

mort qui a fait ce silence en assouvissant sa haine et en étouffant mes plaintes. Prends garde d'être infidèle à ma grâce et de tomber un jour dans l'aveuglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur.

— O Jésus, ne vous taisez jamais dans mon cœur : ce serait pour moi le plus cruel des châtiments. Demandez-moi plutôt tout les sacrifices que de me laisser la fausse paix de l'impie. O Agneau de Dieu, effacez mes péchés, donnez-moi la paix véritable qui en est la récompense.

FR. MARIE BERNARD,
Min. Obs.

NE FAISONS PLUS MOURIR JÉSUS RESSUSCITÉ.

Bien qu'ils s'y prennent chacun d'une manière différente, tous les péchés mortels causent la mort du Christ.

Les avarés causent la mort du Christ en l'étouffant cruellement.

Les méchants causent la mort du Christ en le lacérant.

Les emportés causent la mort du Christ en le brûlant à petit feu.

Les obstinés causent la mort du Christ en lui jetant des pierres.

S. ANTOINE.

LES FRUITS DU CARÊME

Notre mère la sainte Eglise institua le carême, pour que durant ce temps, nous fassions un retour spécial sur nous-mêmes, et cultivions de notre mieux la terre de notre cœur pour lui faire produire des fruits pour le ciel.

S. ANTOINE.

LE PRIX DE NOTRE AME.

Bien que l'homme considéré en lui-même, soit vil et méprisable, à cause de son péché et de son ignorance, sujet qu'il est à la concupiscence et à l'inclination vicieuse, son âme sans nul doute est très précieuse devant Dieu parce qu'elle a été rachetée par le Sang très saint du Christ.

S. ANTOINE.

Embrassons

la Croix.



Refrain - Moderato -

est la Croix bé-ni e Qui no-tre Sau-

veur. Pour no-tre bon-heur, Dans son a-mour a-cha-si-e

Chœur - Avec âme
om-me saint Fran-cois, em-bras-sons la Croix Com-me saint Fran-

cois, em-bras-sons la Croix ; Com-me saint Fran-

cois, em-bras-sons la Croix Com-me saint Fran-

cois, em-bras-sons la Croix ; Em-bras-sons la Croix Em-bras-sons la Croix.

cois, em-bras-sons la Croix ; Em-bras-sons la Croix Em-bras-sons la Croix.

cois, em-bras-sons la Croix ; Em-bras-sons la Croix. Em-bras-sons la Croix.

JÉSUS NOUS A AIMÉS JUSQU'À EN MOURIR.

Notre Sauveur s'est soumis à la mort pour nous ouvrir les portes de la vie éternelle.

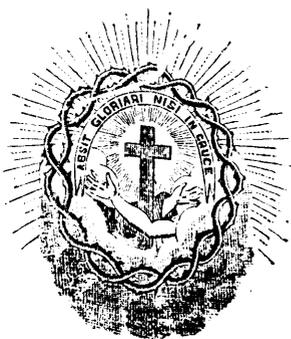
S. ANTOINE.

CALENDRIER

MOIS D'AVRIL

Protecteur du mois, St

FAIRE UNE COMMUNION PAR MOIS EN
SES PRIÈRES, SES SOUFFRANCES ET



ABBREVIATIONS. — A. G. Absolution Générale; I. P. Indulgence plénière aux
cond. ord.; I. P., E. P., Ind. plén., avec visite d'une église du Ter ou du 2me
Ordre, ou à son défaut, du T.-O., ou à défaut de l'une ou de l'autre, de la paroisse;
S. R., Ind. des Stations de Rome; M. Martyr; C. Confesseur; Ev. Evêque; D.
Docteur; V. Vierge; Vv. Veuve; T. O. 3. O., Terç. 2me, 3me Ordre.

- | | |
|---|-------|
| 1 M. Ste Martine. I. M. — 4me mardi en l'honneur de saint Antoine. 337 a. 414 q. 856 j. Heureux succès de trois procès. Un mari entraîné par de mauvais amis. | 17 V |
| 2 J. Jeudi-Saint. — I. P., S. R. de R. 249. a. 334 q. 856 j. | 18 S |
| 3 V. Vendredi-Saint. — I. P. 622 a. 444 q. 956 j. Conversion des pécheurs. Œuvres canadiennes du Précieux-Sang. | 19 D |
| 4 S. Samedi-Saint. — 279. a. 562 q. 866 j. 8 Apostats. 32 chrétiens négligents. | 20 L |
| 5 D. Saint jour de Pâques. — (Absolution générale). I. P. S. de R. 362 a. 527 q. 556 j., P. L'union des Frères Mineurs. | 21 M |
| 6 L. De l'Octave. — 377 a. 444 q. 856 j. Persévérance des convertis du Carême. 30 conversions. | 22 M |
| 7 M. De l'Octave. — 5me mardi en l'honneur de S. Antoine. 30 a. 257 q. 300 j. Les associés de la Pieuse Union. Insomnie. | 23 J. |
| 8 M. De l'Octave. — 30 a. 237 q. 300 j. 6 familles dans la misère. 2 Tertiaires décédés. | 24 V. |
| 9 J. De l'Octave. — 30 a. 237 q. 300 j. 8 ivrognes. 8 grands pécheurs. | 25 S. |
| 10 V. De l'Octave. — 30 a. 237 q. 400 j. 6 retraites. L'accord dans plusieurs familles. | 26 D. |
| 11 S. De l'Octave. — 228 a. 435 q. 300 j. 18 affaires importantes. Actions de grâces au Frère Didace. | 27 L. |
| 12 D. Dim. de Quasimodo. — 228 a. 435 q. 300 j. 18 malades. La persévérance pour 12 personnes. | 28 M. |
| 13 L. St Benoit le Maure, f. l. 1 O. — 207 q. 300 j. 32 vocations. Plusieurs intentions particulières. | 29 M. |
| 14 M. St Justin, M. — 6me mardi en l'honneur de saint Antoine. 207 q. 300 j. 18 actions de grâces à St Antoine. | 30 J. |
| 15 M. St Cyrille d'Alexandrie, E. C. D. — 207 q. 300 j. 16 conversions. Plusieurs jeunes gens en danger. | |
| 16 J. St Raphaël Archange. — 207 q. 300 j. 24 malades. 3 procès. | |

PENSÉE

La sainteté ne consiste pas à faire des actions d'éclat, mais à bien faire ce que Dieu exige de nous.
(S. LÉONARD de P.-M.)

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peuvent être gagnées par
CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prières, (Pater, A
et visite.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indulgences en visitant l'église par

Envoyer les intentions avant le 10

SERAPHIQUE

AVRIL 1896

St Raphael Arch.

MOIS ET OFFRIR CHAQUE JOUR
ANCIENNES ET SES BONNES ŒUVRES



- de 17 V. St Cyrille de Jérusalem, *E. C. D.* — 207 q. 300 j. 15 premières communions. Un père bien coupable et sa famille affligée.
- de 18 S. B. André Hybernon, *f. l. i. O.* — 198 a. 405 q. 300 j. La paix dans 14 ménages.
- jj. 19 D. 2^{me} après Pâques. — *Saint Sépulcre.* 198 a. 405 a. 300 j. 13 ouvriers sans travail.
- st- 20 L. B. Léopold de Gaïches, *p. i O.* — 207 q. 300 j. 18 grâces particulières.
- g- 21 M. St Anselme, *E. C. D.* — 7^{me} mardi en l'honneur de S. Antoine. 257 q. 300 j. Plusieurs intentions particulières.
- ts. 22 M. SS. Soter et Caius, *PP. MM.* — 207 q. 300 j. 9 entreprises difficiles. 25 pécheurs.
- p. 23 J. B. Egide d'Assise, *clerc i O.* — 207 q. 300 j. 29 malades. 43 conversions.
- s. 24 V. St Fidèle de Sigmaringen, *p. m. cap* — 207 q. 400 j. Les RR. Pères Capucins d'Ottawa.
- es 25 S. St Marc, *Evangeliste.* — 198 a. 405 q. 300 j. 15 défunts. Plusieurs orphelins.
- jo 26 D. 3^{me} après Pâques. — *Patronage de St Joseph.* 198 a. 405 q. 300 j. Les Religieux et les Chrétiens persécutés en Arménie.
- e. 27 L. B. Jacques de Bitetto, *f. l. i O.* 207 q. 300 j. Une institutrice et ses élèves. 20 pécheurs endurcis.
- la 28 M. B. Luchésius, *1er Tertiaire.* — 8^{me} mardi en l'honneur de saint Antoine. 207 q. 300 j. Les nombreuses demandes faites à saint Antoine.
- s. 29 M. St Pierre, *M.* — 207 q. 300 j. Le succès dans 6 affaires importantes.
- 2- 30 J. Ste Catherine de Sienne, *V.* — 207 q. 300 j. 17 conversions. Diffusion du Tiers-Ordre.

Détacher cette feuille avec précaution pour conserver le cantique imprimé au dos du Calendrier.
Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans la chapelle du Tiers-Ordre, et les fidèles dans leurs maisons particulières.

gagnées par tous les fidèles dans les églises franciscaines.
es, (*Pater, Ave, Gloria*): pour les Ind. part., prières seulement
l'église paroissiale, s'ils ne peuvent visiter l'église franciscaine.
ant le 10 de chaque mois.

PRATIQUE

Au milieu de nos épreuves pensons à Jésus ressuscité.

2
À notre Bon Père
Il la présenta,
François l'accepta
Et la porta pour lui plaire.

3
Du haut du Calvaire,
Son bois radieux,
Brillant à nos yeux,
Unit le ciel à la terre.

4
Cette Croix divine,
Terreur de l'Enfer,
François noble et fier
La plaça sur sa poitrine !

5
Qui dira les charmes,
Qu'en elle il trouva !
Comme il l'arrosa
Des plus amoureuses larmes.

6
Et du grand Apôtre
Imitant l'ardeur,
Y cloua son cœur.
Attachons-y donc le nôtre !

7
Un jour, le doux Maître,
Du haut de la Croix,
Lui dit par trois fois :
Mon désir veux-tu connaître ?

8
O mon divin Père,
Très aimant Sauveur,
Toujours mon bonheur
Sera de vouloir vous plaire !

9
*Vois donc mon Eglise
Prête à s'effondrer :
Va la réparer.*
Ta récompense est promise.

10
Une fois encore,
Au pied de la Croix,
L'humble et doux François
Du ciel entrevit l'aurore.

11
Des douleurs amères
De Jésus souffrant,
Un jour en pleurant,
Il repassait les mystères :

12
L'image bénie,
Livre de son choix,
Sur la sainte Croix
Sembla recevoir la vie !

13
De la Croix divine
Détachant la main,
Bonheur surhumain !
Le pressa sur sa poitrine !

14
Signe de la gloire,
Drapeau des combats,
Tes vaillants soldats
Vont toujours à la victoire.

15
O Croix salutaire,
Nous te porterons :
Et nous marcherons
Sur les pas de notre Père.

Si nous considérons le Christ dans la passion, nous le voyons recouvert d'une robe empourprée du sang qu'il a versé pour nous au milieu des plus cruels supplices.

S. ANTOINE.

L'union des Frères-Mineurs voulue par Léon XIII.

— Le 20 de ce mois, le Souverain Pontife daignait recevoir en audience solennelle les membres de notre définitoire général, ayant à leur tête le Rme Père Louis de Parme, Ministre Général de tout l'Ordre des Frères-Mineurs. S'adressant à Sa Sainteté le Révérendissime Père dit entr'autres choses, combien les fils de saint François étaient heureux de pouvoir lui exprimer leurs souhaits, les mieux sentis à l'occasion du 18ème anniversaire de son élection au Souverain Pontificat. — L'auguste Vieillard heureux de se trouver au milieu des humbles fils du Pauvre d'Assise, semblait tout rajeuni : on eût dit qu'une force surhumaine pénétrait son esprit et animait ses paroles qui allaient droit au cœur. — Après avoir salué avec une bienveillance paternelle le Père Général, son définitoire, et avec eux, l'Ordre Séraphique tout entier, sachant que les Religieux présents à l'audience appartenaient à différentes nations, le Saint Père signala les maux et les biens spirituels de leurs patries respectives avec tant d'à propos, que le vénérable auditoire en était ému jusqu'aux larmes. — Il parla ensuite à tous du grand dessein de l'union des diverses branches de la grande famille franciscaine. " Je fais des vœux, dit-il, pour que l'esprit de charité divine avec lequel saint François renouvela la face du monde, ne cesse d'embrâser tous ses enfants : voilà pourquoi, dans la dernière Congrégation Générale tenue à Assise, j'ai fait proposer l'union des Familles Franciscaines. Cette union, Dieu la veut, saint François l'attend du haut du ciel, et le Saint Siège la désire. Dans cette union, vous puiserez une nouvelle force afin de continuer les merveilles opérées par votre saint Fondateur pour la régénération et le salut des peuples." Le Pape traitant ensuite l'œuvre si importante des Missions Franciscaines, rappela la mort du P. Salvator de Cappadoccia, victime des derniers événements qui ensanglantèrent les contrées d'Arménie, ajoutant que si l'Ordre déplorait avec raison la perte prématurée de cet excellent Missionnaire, il pouvait aussi se réjouir en comptant un martyr de plus. — Enfin, comme gage de sa bienveillance souveraine, il donna la bénédiction Apostolique, qu'il étendit à tous les Religieux de l'Ordre Séraphique.

FR. FRANÇOIS AUGUSTIN D'ISOLABONA

LES MASSACRES
DES
MISSIONS FRANCISCAINES D'ARMÉNIE

LA POSITION DES LIEUX.

Avant de parler des massacres survenus dans les derniers mois de 1895, et de la destruction de plusieurs de nos missions d'Arménie, il est bon d'indiquer sommairement la position des lieux qui ont le plus souffert.

Les missions franciscaines comprises dans le vilayet (province) d'Alep sont, en partant du port d'Alexandrette : *Knaïé*, dans les montagnes au sud-est d'Antioche : — *Alep*, capitale du vilayet, centre commercial important, à trois journées de la mer ; — *Aïndat*, aux confins de la Syrie et de l'Arménie, à deux journées au nord d'Alep ; — *Marach*, centre de nos missions d'Arménie, à une journée et demie au N.-N.-O. d'Aïntab : enfin *Moudjouk Dérésî*, *Don-Kalé*, *Yénidjé-Kalé* (Nazarah), résidences des religieux chargés de répandre la semence de l'Évangile dans les districts de Yénidjé-Kalé et d'Anderine. Ces villages, placés à l'ouest de Marach (6 à 9 h.), sont auprès de fertiles vallées creusées dans les contreforts des montagnes de *Zéitoun*, *Oufadjak-lar-dagh*.

Les communications entre ces différentes missions se font à cheval.

L'historique de la fondation de ces missions nous entrainerait trop loin du but que nous nous proposons : faire connaître les massacres et l'état des populations chrétiennes. Quelques mots suffiront pour indiquer les belles espérances que donnait cette partie de la vigne du Seigneur.

En 1856, les chrétiens schismatiques de Marach ont recours à nos Pères du couvent d'Alep : ils veulent rentrer dans le sein de l'Église. La Sacrée Congrégation de la Propagande les charge, en effet, de s'occuper du salut de ces âmes. En 1858, plus de 2000 hérétiques sont convertis : le Saint-Siège leur donne alors un évêque arménien catholique. En 1866, la Sacrée Congrégation de la Propagande, cédant aux instances réitérées de la population de Marach et des villages environnants, confie cette mis-

sion à la Custodie de Terre-Sainte. Mgr Piavi, patriarche actuel de Jérusalem, alors R. P. Ludovic, gardien du couvent d'Alep, prit une part active au retour de ces brebis égarées. — Des écoles très fréquentées à l'ombre de notre couvent et la charitable influence de nos Pères combattent avec fruit le prosélytisme protestant qui cherche à s'implanter parmi ces populations.

Mais le zèle de nos missionnaires ne se limite pas à Marach.

Ils évangélisent les villages environnants, groupant peu à peu les familles converties. Nazarah, dans le petit canton nommé Yénidjé-Kalé, devient bientôt un centre assez important pour nécessiter la présence d'un Père. En 1877, un petit hospice avec sa chapelle est terminé : de là le missionnaire rayonne dans les villages voisins. Deux autres résidences s'élèvent quelques années plus tard à Moudjouk-Dérésé et Don-Kalé, montrant ainsi les fruits de bénédiction versés par Dieu dans le cœur droit de ses habitants.

A mi chemin environ de Marach à Alep, les protestants anglo-américains avaient choisi la petite ville industrielle de Aintab (50 000 habitants,) comme centre de leurs missions. La Sacrée Congrégation de la Propagande, en date du 4 juin 1881, chargeait les Pères Franciscains de Terre-Sainte, d'opposer une digue efficace au courant qui menaçait d'entraîner la population catholique vers l'erreur du Protestantisme. Ils ont réussi. Leur zèle prudent et éclairé a su faire distinguer la vérité du mensonge, la charité de la froide philanthropie.

Les écoles des Pères de Terre-Sainte, très fréquentées, vont sans cesse en progressant : leur pharmacie a rendu d'immenses services à la population. Par contre, la Faculté protestante de médecine a été fermée, le collège a vu diminuer de beaucoup le nombre de ses élèves.

LES MASSACRES A AINTAB

Depuis le commencement d'octobre, le pays est dans l'agitation par suite des levées en masse qui se font successivement de tous côtés, pour réprimer les Druses dans le Hauran et pacifier l'Arménie. Ces levées parmi les populations agricoles, faites au moment des semailles, aux approches de l'hiver, mettent dans les masses des fermentations de surexcitation particulière. Le fanatisme religieux s'en mêle et est entretenu par les

chefs, de sorte que les réservistes ne rêvent plus que la mort des chrétiens.

Le soulèvement était surtout à craindre dans les lieux où convergent les troupes pour la prétendue pacification de l'Arménie.

Le 16 novembre, à 7 heures du matin, un cri de détresse se faisait entendre à Aintab : " Les musulmans se sont soulevés ! . . ils massacrent les chrétiens ! " C'était vrai. Tout le faisait prévoir, mais pour une date ultérieure.

Ce fut alors un *sauve qui-peut* général de la part des chrétiens. Les magasins commençaient à s'ouvrir : on abandonne tout pour sauver sa vie. Cependant les quartiers chrétiens sont enveloppés de musulmans armés de fusils, de haches, de cimeterres, de poignards, etc . . . A côté de ces bandes infernales, *les soldats*, le fusil en main, baïonnette au canon, soutiennent le mouvement, prêts à faire feu en cas de résistance. Les chrétiens ne savent où fuir, affolés qu'ils étaient par la terreur. — La première porte ouverte leur servait de refuge : et c'est ainsi que beaucoup d'entre eux se sont précipités dans des maisons musulmanes et ont été sauvés.

Du haut des minarets, des soldats armés et des fanatiques de la plèbe tiraient sur les chrétiens en fuite et guidaient la direction des bandes.

Les portes des maisons et des magasins sont brisées et celles qui résistent, incendiées avec du pétrole. Dans beaucoup de maisons on s'était pourvu de pierres et, en un clin d'œil, elles sont massées derrière la porte. Mais c'est en vain, les musulmans prennent des échelles, pénètrent dans l'intérieur, soit par les fenêtres, soit par les terrasses, et se livrent à la plus cruelle barbarie en massacrant tout. Les soldats se chargent spécialement des maisons qui présentent quelque résistance. Les hommes sont déchiquetés à coups de sabre ou de baïonnette : les femmes sont livrées aux derniers outrages, puis dépouillées de leurs bijoux. Dans la précipitation, on leur déchire l'oreille ! Il y a eu des faits tellement atroces, que nous n'osons les décrire . . .

Les maisons étaient mises à sac, les boiseries brisées, les portes et les fenêtres volaient en mille morceaux.

Voici les chiffres que nous donnons d'après les renseignements sûrs que nous avons pu prendre :

Chrétiens tués	500
- - blessés	300
Magasins et maisons pillés	1 000
- - brûlés	6
Maisons brûlées	9

Le lendemain, 17 novembre, plus de vingt mille villageois Kurdes, Arabes et Circassiens, cernaient la ville et cherchaient à entrer. En face du couvent, il y en avait environ six mille. Le couvent d'Antab se trouve à l'extrémité d'un faubourg de la ville, près de la campagne. -- Parmi ces forcenes, on remarquait surtout une troupe d'Antabins, les manches retroussées jusqu'au coude, armés de cimenterres et de coutelas, qui semblaient exciter les autres par leur fanatisme. En s'approchant de la ville, on les voyait s'arrêter, faire leurs prières et prostrations, puis avancer. Ils voulaient se plonger encore dans le sang chrétien comme la veille.

On peut se figurer l'angoisse mortelle de nos religieux en face de ce nouveau danger. Notre couvent était devenu le refuge des pauvres veuves, des blessés, des orphelins ! Comment détourner ce péril ? Le R. Père Sabatino s'en remet à Dieu du sort de ces malheureux, et en signe de protestation, il fait porter au caïmacam d'Antab les clefs du couvent, le rendant responsable de ce qui allait survenir. Peu de temps après, on voyait venir le Cadi et le Mufti accompagnés d'une vingtaine de soldats. Ils se présentent à la foule et l'exhortent à se retirer. Mais les villageois veulent leur part du butin. Leurs moeurs sanguinaires les portent au carnage. Devant le peu de résultat de leurs paroles, le Cadi et le Mufti ordonnent aux soldats de tirer en l'air. La foule comprit alors que ce jour-là le massacre ne pouvait se faire : en moins d'une heure elle était dispersée. Les villageois regagnent la campagne et les musulmans d'Antab rentrent en ville d'un autre côté. Sauf quelques cas isolés, il n'y eut pas beaucoup de morts ce jour-là.

(A suivre)

SANCTUAIRES

DE LA

Couronne Franciscaine

Première allégresse de Marie : L'Annonciation

(Suite.)

LE THÉÂTRE DU MYSTÈRE est Nazareth, dans la tribu de Zabulon. L'auguste scène de l'Annonciation se passe dans la maison de la très sainte Vierge. La partie extérieure de cette maison a été transportée miraculeusement à Lorette, tandis que la grotte qui en était le prolongement est restée enclavée dans le Sanctuaire de Nazareth.

LE FAIT HISTORIQUE consiste dans l'incarnation de Notre Seigneur Jésus-Christ annoncée à Marie par l'Archange Gabriel.

LE FRUIT DU MYSTÈRE est la douce joie du bon Dieu dans la pratique de l'obéissance et de l'humilité.

THEATRE DU MYSTERE

LA GROTTTE DE L'ANNONCIATION

Deux marches seulement la séparent de la chapelle de l'Ange. Nous touchons ici au sanctuaire proprement dit de l'Annonciation, à l'endroit le plus vénérable de toute la ville de Nazareth. Cette grotte ne faisait qu'un autrefois avec la Maison de la Sainte Famille transportée miraculeusement à Lorette. Elle en constituait l'appartement le plus secret, où Marie aimait à prier le jour et la nuit. C'est là qu'elle prononça le " *fiat* " de l'Annonciation lorsqu'elle reçut l'ambassade de l'Ange. Outre les traditions palestiniennes, nous avons pour le garantir les témoignages les plus respectables. A la fête de la translation de la sainte Maison de Lorette, saint Bernard nous dit dans le troisième *nocturne* : " Où l'Ange vient-il trouver Marie ? Je pense

dans le sanctuaire réservé de sa chaste demeure où sans doute, après avoir fermé la porte sur elle-même, elle priait le Père céleste dans le secret du cœur." (S. BERN. H. III sup. *Missus est*.)

Cette Grotte est intérieurement creusée dans le rocher. Sa longueur est de 18 pieds et sa largeur du côté de l'est est de 7 pieds : les parois étant obliques, la largeur est de 10 pieds à l'autre extrémité. On y entre par une large ouverture à plein centre, garnie de deux colonnes. Au fond se dresse un autel de marbre, finement sculpté, supportant un beau tableau qui représente le Mystère. Sous l'autel brûlent continuellement de nombreuses lampes qui projettent leur lueur sur une rosace de marbre où sont fixées cinq croix rouges, que les fidèles couvrent de fleurs et inondent de larmes, et autour de laquelle est gravée cette inscription : " HIC VERBUM CARO FACTUM EST. "

À gauche de l'autel, on remarque une assez grande partie d'un fût de colonnes d'environ 20 pouces de diamètre. On croit vulgairement que cette colonne marque l'endroit où se tenait la sainte Vierge pendant qu'elle parlait à l'Archange. Mais c'est une erreur, puisque ce lieu est occupé par l'autel, ainsi que nous venons de le voir.

Après l'incendie de 1638, cette colonne fut brisée par les Maugrebins (Africains) qui pensaient y trouver un trésor.

Elle est en granit et avait été placée là pour soutenir la voûte de l'ancienne église. Elle dépassait la voûte de la Ste Grotte dans laquelle elle est restée si solidement fixée qu'elle ne menace pas encore de descendre. Au-dessous se trouve un autre fragment de fût qu'on a posé là pour garantir les visiteurs de tout choc contre la colonne engagée dans le plafond.

Tout près de ce fragment se trouve un autre fût de colonne enfermé. Beaucoup de personnes croient que c'était ici la place occupée par l'Archange Gabriel pendant qu'il s'acquittait de la mission que Dieu lui avait confiée. Mais cette croyance ne paraît pas justifiée. L'Archange se tenait plutôt en avant de ce lieu, c'est-à-dire sur l'emplacement de la maison qu'on vénère aujourd'hui à Lorette.

Du côté de l'épître (à gauche) de l'autel de l'Annonciation s'ouvre une porte par laquelle on entre dans la

Chapelle de Saint-Joseph. — Cette chapelle est privée de lumière et n'a qu'un autel qui se trouve adossé à celui de l'Annonciation et *dédié à saint Joseph fuyant en Egypte*. Dans

cette petite pièce, on remarque encore une partie de l'ancienne abside de la Grotte de l'Annonciation, creusée dans le rocher.

De cette chapelle on monte, par un escalier de 13 ou 14 marches, dans une grotte appelée vulgairement la

Cuisine de la Ste Vierge. — C'est là d'après une pieuse légende que la nourriture de la Sainte Famille fut préparée tous les jours par les mains augustes de notre Reine.

Après avoir regagné la rue, on va voir, à l'extrémité N.-E. de Nazareth et à la distance de 7 min. du couvent, la

Fontaine de la Ste Vierge. — C'est là, d'après la tradition que Marie venait habituellement puiser l'eau nécessaire aux besoins de la Sainte Famille.

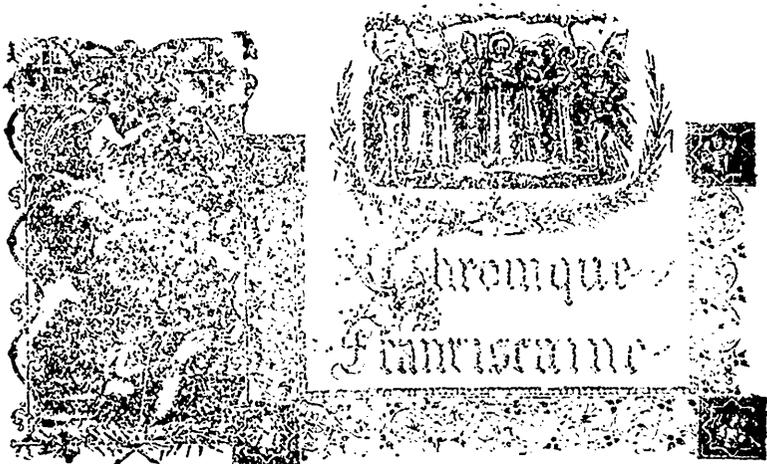
En 1867, on bâtit un petit monument sur les fondements d'un autre plus ancien qui était depuis longtemps en ruine. Ce petit monument, pourvu de trois robinets, n'offre rien de remarquable. L'eau y arrive par un aqueduc, et la source, l'unique qui soit à Nazareth, est située à quelques mètres de là dans l'

Eglise des Grecs non-unis. — Cette église en remplace une autre dont il est fait mention au VII^e et au VIII^e siècle. Elle fut bâtie pour perpétuer une tradition grecque selon laquelle la sainte Vierge, puisant de l'eau à cette source, y aurait été saluée une première fois par l'Archange Gabriel. Rentrée immédiatement dans sa maison, Marie y eut une seconde apparition du Messie et c'est à sa volonté que le Frès-Haut.

On tourne ensuite sur ses pas jusqu'à ce qu'on rencontre, à gauche, une impasse dans laquelle on va voir, par la dernière porte à gauche, l'

Atelier de St Joseph. — C'est là que St Joseph avait son atelier où il travaillait avec Jésus qui lui était soumis. Le père nourricier de Jésus, suivant l'opinion commune, était charpentier. Saint Justin le martyr nous apprend qu'il s'occupait à fabriquer des jougs et des charrues. Les premiers chrétiens élevèrent en ce saint Lieu une assez grande église. Mais celle-ci ayant été ruinée n'a jamais été rebâtie. Les Pères de Terre-Sainte achetèrent l'emplacement de cette église en 1754. La chapelle qu'on y voit aujourd'hui fut élevée en 1859.

Cette chapelle, située au milieu des maisons musulmanes, reste toujours fermée, hormis le temps où l'on y célèbre les saints Offices. On y voit encore un reste des fondements de l'ancienne église.



UNE AUMONE S'IL VOUS PLAIT. Afin que la *Revue* puisse être un lieu de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des Etats-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaires ou aux Supérieurs des Discrets, de nous faire, de temps en temps, l'aumône d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vœux ou professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille rejoindra tous les cœurs.

Nous réclamons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la Règle nous unira jusqu'après la mort.

Une lettre épiscopale à la nouvelle Fraternité de Québec. — Nos Très Chers Frères. Nous n'avons pu, avant ce jour, vous dire la consolation et le bonheur que nous avons éprouvés en apprenant le zèle plein de générosité avec lequel vous avez répondu à notre appel, et l'empressement que vous avez mis à réaliser un désir bien ardent de notre cœur d'évêque en vous constituant en Fraternité régulière de Tertiaires Franciscains.

Votre digne et zélé Directeur, dans le compte-rendu qu'il Nous en a fait, porte à 50 le nombre d'hommes et à 150 celui des femmes qui se sont enrôlés sous l'étendard de Jésus-Christ à la suite du Patriarche Séraphique, qu'ils ont constitué leur père, leur gardien, et le modèle des vertus qu'ils veulent faire briller

dans leur conduite. Que Dieu soit béni de ces heureux commencements, et qu'Il daigne répandre sur les hauteurs de notre ville, comme autrefois sur les sommets de l'Alverne, sanctifiés par les vertus de saint François, ses grâces de choix, ses bénédictions privilégiées et tous les témoignages de son amour et de sa divine protection ! Qu'il soit glorifié par le spectacle constant des vertus chrétiennes que vous donnerez au prochain pour le maintenir ou le ramener au sentier de ses devoirs.

Nous reposons les plus grandes espérances pour le bien dans la formation des diverses Fraternités du Tiers-Ordre au sein du diocèse. Ce qui s'est passé au temps de saint François en Italie, les exhortations pressantes tombées des lèvres de Notre St Père le Pape pour engager les fidèles du monde entier à s'enrôler dans ces pieuses associations, les fruits abondants de grâces et de salut obtenus depuis la réapparition du Tiers-Ordre, voilà ce qui Nous engage à compter avec assurance que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, Nous verrons bientôt, dans les deux paroisses de Notre-Dame et de St-Jean-Baptiste de Québec, se produire les heureux résultats que Nous avons constatés ailleurs. Rien ne contribuera plus puissamment à maintenir et à resserrer le lien de la divine charité qui doit exister entre les membres de la grande famille chrétienne, à empêcher le relâchement dans l'accomplissement des devoirs religieux, à diminuer la recherche avide du bien-être et du plaisir, à refréner les passions, à combattre le luxe, à faire disparaître l'égoïsme et à disposer les cœurs à la vraie charité pour les petits et les pauvres !

Cette institution franciscaine fera fleurir au milieu de vous, d'une manière plus parfaite encore, la foi, la piété, l'honnêteté des mœurs chrétiennes : elle ramènera l'heureuse simplicité qui régnait autrefois dans les familles, et tous les membres, unis par les liens de cette Fraternité, sentiront sous peu tous les bienfaits attachés à une pareille association, au double point de vue des intérêts spirituels et temporels.

Nous vous félicitons vivement, N. T. C. F., d'être entrés en grand nombre dans cette Fraternité du Tiers-Ordre Franciscain, et Nous exhortons les autres paroissiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ, à marcher généreusement sur les traces de saint François d'Assise qui, au

treizième siècle, institua le Tiers-Ordre pour remédier à des maux et à des périls semblables à ceux qui menacent la société chrétienne de nos jours.

Les Fraternités du Tiers-Ordre sont destinées à comprendre toutes les conditions, tous les âges, et l'un et l'autre sexe ; ses règles sont d'obéir aux commandements de Dieu et de l'Église, de s'abstenir des factions et des rixes, de respecter le bien d'autrui, de garder la tempérance, d'éviter le luxe, de s'abstenir des séductions dangereuses du siècle : elle ne peuvent donc paraître trop dures à aucun chrétien. Et voilà pourquoi Nous avons confiance d'apprendre bientôt que la Fraternité du Tiers-Ordre de saint François d'Assise, érigée à la chapelle du Très Saint Sacrement, est une des plus florissantes et des plus nombreuses de notre ville.

Nous avons assigné pour chapelle où se feront les réunions de la Fraternité, la chapelle du Très Saint Sacrement, sur la Grande-Allée, et Nous avons le doux espoir que votre Fraternité, qui aura le bonheur de se réunir si souvent au pied du trône de Notre Seigneur Jésus-Christ exposé à vos adorations, n'en sera que plus pieuse, plus fervente et plus sainte.

Nous prions Dieu de répandre ses plus abondantes bénédictions sur les membres actuels de la Fraternité et sur tous ceux qui s'adjoindront à eux ; Nous conjurons la Vierge Immaculée, la Bienheureuse Mère de Dieu et objet de la plus tendre dévotion de saint François d'Assise, de récompenser leur foi et leur piété et de leur accorder en tout et toujours sa puissante et maternelle protection.

Donné à Québec sous Notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le premier de février mil huit cent quatre-vingt-seize.

(signé) † L.-N. ARCH. DE CYRÈNE,
Administrateur.

Par mandement de Mgr l'Administrateur,
B. Ph. GARNEAU Ptre,
Secrétaire.

Une lettre sur la Fraternité du Saint Cœur de Marie, (Mégantic). — Vivent saint François d'Assise et saint Antoine de Padoue ! Grâce à ces deux grands Saints, le Tiers-Ordre fait ici son chemin tranquillement mais sûrement.

Le 21 nov. dernier, à l'occasion de votre deuxième visite, vous avez laissé ici 17 frères profès et 35 sœurs professes, 21 frères novices et 35 sœurs novices.

C'est à dire que notre famille franciscaine était déjà de 108.

Le 25 décembre dernier je donnais le saint habit à 3 frères et 9 sœurs, et j'admettais à la profession 3 frères et 11 sœurs.

Le 1er février courant je donnais encore le saint habit à 2 frères et 2 sœurs, j'admettais à la profession 3 frères et 5 sœurs. Soit en tout 23 frères profès, 51 sœurs professes, 20 frères novices, 30 sœurs novices. Voilà donc notre famille composée de 124 membres.

Quelle belle moisson déjà pour venir consoler Notre-Seigneur à la sainte Table tous les deuxièmes dimanches du mois ! Car nous gardons nos premiers dimanches du mois pour honorer N.-D. du Rosaire et le Sacré-Cœur de Jésus.

Quelles belles réunions nous avons tous les deuxièmes dimanches du mois ! Notre grande sacristie ne peut plus contenir la foule de ceux qui sont entrés ou qui veulent entrer dans le Tiers-Ordre. Nous prions saint Joseph de faire grandir encore notre famille franciscaine le jour de sa fête le 10 mars prochain. Vous prierez avec nous, s'il vous plaît, mon Révérend Père, à cette intention. Mes gens croient que le Tiers-Ordre aide puissamment à bien vivre et à bien mourir. Vous prierez pour que cette bonne idée gagne toujours du terrain. Vous prierez aussi avec nous pour que nous fassions un bon carême, dans la pratique de *l'humilité* et de la *pénitence* . . .

J'ai lu à mes gens ce qui regarde l'assistance aux Vêpres, aux pages 52 et 53 de la *Revue* de Février. Fasse le ciel que ces paroles soient comprises !

RVD M. L. G. AUCLAIR, Ptre

Nous publions ces notes telles qu'elles sont tombées de la plume de notre pieux correspondant. Nos lecteurs doivent se souvenir que la Fraternité de la petite paroisse du Saint Cœur de Marie est encore toute nouvelle, ainsi qu'ils l'ont lu dans l'édifiante notice publiée, il y a quelques mois, dans la *Revue*. C'est donc un beau progrès et nous formons des vœux pour la prospérité toujours croissante de cette jeune Fraternité, sous le regard maternel de Marie.

Enfants de S. François à Salmon Falls. — En octobre 1894, une personne pieuse, en visitant les livres de la bibliothèque paroissiale, lut quelques pages de la vie de S. François, qui lui plurent tellement qu'elle lut et relut le livre tout entier avec sa famille. C'était un coup de filet du grand Saint, car au mois de janvier 1895, la lectrice, son père et sa mère mettaient à exécution leur désir d'entrer dans l'Ordre de la Pénitence. Ils se rendirent à Boston, et là, ils eurent la consolation de recevoir le saint habit des R. Pères Français de cette ville. Cette année, à la même époque, ils y sont retournés pour faire profession, amenant avec eux trois postulants qui sont revenus novices.

Elle est donc bien puissante l'influence de S. François pour s'être ainsi exercée parmi nous, sans concours humain, dans ce petit coin de terre isolé, à soixante-douze milles de Boston ! Qui sait si le Séraphique Patriarche n'a pas le dessein de fonder ici une belle Fraternité ? C'est notre plus grand désir, et nous le confions à S. François et à S. Antoine de Padoue !

UN TÉMOIN LOCAL.

St-Agapit. -- La Fraternité de St-Agapit de Beurivage, après une attente d'un an, vient d'avoir sa Visite Canonique. Le R. P. Visiteur arriva ici le 25 février, Fête de l'Apôtre saint Mathias, pour clôturer en même temps notre Neuvaine en l'honneur de saint François-Xavier. Les deux Fraternités des Frères et des Sœurs se rendirent à tous les offices, avec la même ferveur qui les distingue depuis l'établissement du Tiers-Ordre dans cette paroisse. Le temps, qui fut superbe, nous favorisa beaucoup. Les personnes les plus éloignées, profitant des beaux chemins, purent venir aisément. Le Père Visiteur nous donna jusque à trois et quatre instructions par jour. Car il remplissait une double mission au milieu de nous. Il prêchait à toute la paroisse réunie pour la Neuvaine les merveilles accomplies par le grand Apôtre du Japon, et il nous parlait à nous, comme Tertiaires, de la nécessité de tendre toujours à la perfection et des moyens pour y parvenir. Le Père Visiteur nous parla surtout de notre Modèle divin, Notre Seigneur Jésus-Christ, dont nous aurons maintenant dans nos familles la vie illustrée et écrite par l'Esprit-Saint lui-même. Ainsi en lisant chaque jour quelques pages de cette Vie divine, nous y trouverons un

moyen infaillible de perfection et de sainte persévérance. Le R. Père fit, comme la première fois, la visite personnelle.

Notre petite paroisse, qui n'a pas 600 communicants, compte plus de 200 Tertiaires, chiffre qui constitue à peu près la totalité des Adultes ; et le Père a trouvé, grâce à l'organisation de notre Vénéré Directeur, le temps largement suffisant pour nous voir tous au confessionnal, et il lui resta parfois encore assez de temps pour monter en chaire avant les offices, et pour réciter le chapelet avec nous. La clôture a été solennelle, le troisième jour : nous sommes restés à l'église toute la matinée jusqu'à midi. Le matin même de la clôture, nous eûmes les funérailles d'une de nos Sœurs, décédée le jour de l'Ouverture. Madame Vve Chrétien était l'ancienne gouvernante du Presbytère. Elle nous a toujours édifié, durant son long service, par sa régularité et la douceur de son caractère. Le R. P. Visiteur, en la recommandant aux prières de toute la paroisse, en faisant l'éloge de cette édifiante sœur, fit surtout ressortir une qualité qui lui était propre. C'était son grand respect pour le *prêtre* : en cela, elle voulait ressembler à son Séraphique Père qui, dans son Testament, recommande sublimement à tous ses enfants le respect pour le Prêtre, à cause du caractère dont il est revêtu, et du redoutable Mystère qu'il célèbre lui-même et qu'il administre ensuite aux autres.

UN ENFANT DE S. FRANÇOIS

St-Paul l'Ermite (Co. de l'Assomption.) — Je suis vicaire à St-Paul l'Ermite. Avec les pouvoirs confiés par le Père Arsène et la permission de mon Curé, j'ai établi le Tiers-Ordre dans notre paroisse. Nous sommes 23, nous nous réunissons quand il y a Absolution Générale. La vêtue de ces membres a eu lieu le 19 septembre 1894 et la profession à un an de distance. Depuis, la famille a reçu divers accroissements sans constituer cependant une Fraternité. J'espère que le bon Dieu nous accordera bientôt cette faveur. La fête de St Joseph nous amènera une petite fête où plusieurs postulants recevront le saint habit.

CHRONIQUE DE SAINT ANTOINE

Salmon Falls N.-H. -- Le 9 janvier j'oubliai mon crucifix dans une église à 72 milles d'ici. Je le réclamai aussitôt à saint Antoine en promettant une offrande s'il s'intéressait à moi. Deux semaines après, en réponse à une lettre que j'avais écrite, la poste me rapportait mon crucifix. UNE TERTIAIRE.

Trois-Rivières. -- Une faveur obtenue dans une affaire très difficile.

Québec. J'avais perdu un objet assez important auquel je tenais. Je me rendis alors à l'église, invoquai saint Antoine et me remis en perquisition. A ma surprise, on vint me rapporter l'objet. Ce n'est pas la seule grâce que j'aie obtenue du grand saint à la gloire duquel je publie ce fait selon ma promesse. R.B.

Ste Cunégonde. -- Saint Antoine a guéri du mal de gorge une de mes filles. Qu'il en soit remercié publiquement dans la *R. rue*. Dame P. VERVAIS

Saint Antoine vainqueur en duel. -- Nous lisons dans l'histoire du grand Thaumaturge que pendant son séjour à Brives il fut provoqué en duel par le démon. Il accepta, convint ses armes et se battit si bravement que son agresseur se retira honteux et confus. Ce n'est point le seul exploit militaire du pieux Franciscain que les Portugais ont nommé colonel dans leur armée. Une pieuse canadienne nous prie de citer à l'ordre du jour un de ces récents faits d'armes dans une de nos grandes villes.

Comme bien d'autres hélas ! l'histoire commence par un mari qui s'abandonne à la débauche et une épouse qui pleure. Mais celle-ci pleure chrétiennement aux pieds de saint Antoine. Plus avisée que ces infortunées qui pleurent sans prier, maudissent sans se convertir et finissent par briser le lien sacré du mariage, notre chrétienne entreprit la neuvaine des neuf mardis et déclara nettement à saint Antoine qu'elle ne lui laisserait aucun répit jusqu'à ce qu'il eût converti son mari. Le saint semble si peu la comprendre que le mal, au lieu de diminuer, empire d'une façon décourageante. Or un jour, la pieuse dame abordait le coupable, et, avec la froide énergie d'une conviction surnaturelle,

lui signifiait qu'il devait en finir et rendre les armes à saint Antoine qui serait bientôt son vainqueur.

L'avis fut reçu avec les ricanements et les blasphèmes que l'on pouvait attendre d'un endurci. Ce fut le signe d'une nouvelle orgie qui, d'après les menaces de l'ivrogne, pouvait bien se terminer par un suicide.

Mais c'était l'heure choisie par le grand Lutteur. Bourrelé de remords, l'obstiné s'arrête en chemin et revient à la maison, ne comprenant rien à ce qui se passait en lui.

Le lendemain, il était attendu dans une loge où il devait être reçu franc-maçon. Comme il s'y rendait, il fut entraîné par une force irrésistible dans une église où se donnait la bénédiction du Très Saint Sacrement. Là ses yeux s'ouvrirent : à genoux devant l'Hostie trois fois sainte, il se rappela le défi de sa femme et comprit qu'il était le prisonnier de saint Antoine. Quelques heures après, il pleurait ses péchés aux pieds d'un Père Franciscain et lui racontait comment saint Antoine lui avait fait rendre les armes : " Ma présence ici est un vrai miracle accordé par saint Antoine aux prières de mon épouse ! "

Montréal. — Une grâce obtenue : Saint Antoine retrouve un mari et ramène la paix dans un ménage.

Saint Antoine brise les liens. — En dépit des remontrances qui lui était faites, ma jeune sœur se livrait depuis septembre à des fréquentations dangereuses pour sa vertu. Alarmée pour l'avenir, je promis à saint Antoine une communion et une heure d'adoration devant le T. Saint Sacrement tous les mardis, s'il daignait intervenir. Quelques jours après, ma sœur m'annonçait spontanément qu'elle avait renvoyé le jeune homme qui la visitait jusqu'alors.

Sacré-Cœur de Marie. (Mégantic). — La dévotion au Bon Saint fait ici des merveilles et nous procure des grâces temporelles, spirituelles, de toutes sortes. Voici comment S. Antoine vient de gagner d'un coup quinze piastres pour ses pauvres, contre toute attente.

Une personne m'avait trompé sur une somme d'argent que je lui avais confiée pour mes pauvres gens. Je croyais le dépôt à tout jamais englouti dans de mauvaises spéculations et même des débauches. Mais St Antoine est venu à mon aide. Voilà quatorze cent dollars restitués. Le reste viendra, je l'espère.



.....
N'oublions pas nos bien-aimés Défunts



Dame Téléphore Dubois, en religion Sr Elisabeth, décédée à St-Ferdinand d'Halifax après un peu plus d'un an de maladie supportée avec la plus grande résignation. Elle avait fait profession en octobre 1890.

Dame Michel Morrette, décédée dans la *Fraternité de Saint-Martin*.

Dame Léon Marion, décédée subitement au village St-Jean-Baptiste à l'âge de 60 ans, après 15 années de profession.

Fraternité de Maskinongé. — M. Antoine Ciron, décédé le 11 janvier à l'âge de 35 ans. C'est sur son lit de souffrances qu'il reçut le saint habit dans les sentiments les plus édifiants.

Delle Mary-Ann Morris, décédé le 29 février 1896 à l'âge de 77 ans. Dieu seul a connu la somme de mérites qu'elle s'est acquis chez les Sœurs Grises au service desquelles elle a consacré 62 ans de sa vie aussi belle devant les anges que cachée aux yeux des hommes.

Dame M.-M. Martin, épouse de Charles S. Jacques, décédée le 4 mars après avoir fait profession le 25 décembre 1886 sous le nom de Sœur Marie-Mathilde.

Fraternité de Saint-Sauveur de Québec. — Melle Rosanna Michaud, en religion Sœur Ste Thérèse, décédée le 25 novembre 1895, à l'âge de 17 ans, après 1 an de profession.

Mme Eugène Aubé, en religion Sœur St Didace, décédée le 15 décembre 1895, à l'âge de 63 ans, après 8 ans de profession.

Mme Jules Livernois, en religion Sœur J. de la Croix, décédée le 18 janvier 1896, à l'âge de 69 ans, après 14 ans de profession.

Mme Jean Prémont, en religion Sœur Frs-Xavier, décédée le 19 janvier 1896, à l'âge de 60 ans, après 11 ans de profession.

Mme Jimmy Miller, en religion Sœur Brigitte, décédée le 21 janvier, à l'âge 78 ans, après neuf ans de profession.

Mme Elzéar Hupé, en religion Sœur St Dominique, décédée le 11 février 1896, à l'âge de 40 ans, après 9 ans de profession.

Mme Joseph Trépanier, en religion Sœur St Pierre, décédée le 16 février 1896, à l'âge de 76 ans, après 10 ans de profession.

Mme Michel Brosseau, en religion Sœur Ste Claire, décédée le 21 février, à l'âge de 70 ans, après 23 ans de profession.

Mme Arthur-Ed. Pennée, en religion M. de la Passion, décédée le 24 février, à l'âge de 71 ans, après 24 ans de profession.

Mme C. R. Michaud, en religion Sœur St Charles, décédée le 28 février 1896, à l'âge de 60 ans, après 24 ans de profession.

M. Benoni Lépine en religion Frère Louis, décédé le 1er mars à l'âge de 61 ans, après 13 ans de profession.

Mme Alfred Payette, en religion Sœur Claire, décédée à S. Paul l'Ermité, Co. de l'Assomption, le 18 septembre 1895, après avoir fait profession le 7 du même mois.

Mme Tréfilé Archambault, en religion Sœur Martine, décédée à S. Paul l'Ermité, Co. de l'Assomption, le 6 février 1896, après avoir fait profession le 30 janvier précédent.

Mme Claire Chaput, décédée à N.-D. de Toutes Grâces le 6 mars après trois années de profession.

Dame Vve Jos. Maugrand, tertiaire isolée, décédée à Grondines, Co. Portneuf, le 11 mars 1896.

* * *

R. I. P.

* * *